



**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE SAVERNE**

37 Grand'rue
F-67700 SAVERNE
Tél. +33 (0)3 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr
Tourisme Saverne

Offre d'emploi

Expérimentez la bonne surprise & devenez un conseiller en séjour !

Le poste est rattaché au pôle accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Saverne dont l'objectif est de faire aimer le territoire, créer des impacts, faire rester & revenir le client !

Vous rejoindrez une équipe dynamique composée de 10 collaborateurs. Les valeurs de travail y sont essentielles : écoute, empathie, défi, innovation font partie de notre quotidien !

Même si cette aventure est temporaire, elle pourrait être une entrée remarquée dans la grande famille du tourisme alsacien !

Descriptif du poste

Assurer l'accueil et le conseil des visiteurs français et étrangers au comptoir, par téléphone et par mail (travail les dimanches & jours fériés).

Être force de propositions : loisirs, animations, produits boutique, billetteries.

Effectuer les missions liées à l'accueil des clients : mise en place de l'espace, traitement des demandes de documentation, gestion des stocks, saisie des statistiques, etc.

Coordonner et organiser les événements de l'été et des journées du patrimoine.

Coordonner et gérer les réservations des visites guidées groupes.

Assurer le suivi et les relations commerciales avec notre agence de voyage réceptive partenaire.

Reporter les indicateurs de performance.

Gérer l'information touristique et les mises à jour.

Appliquer les procédures qualité.

Profil

Être à l'aise avec tout type de public.

Être un ambassadeur de la destination Pays de Saverne, la bonne surprise !

Être motivé(e) et force de conviction.

Avoir une très bonne connaissance du territoire.

Avoir une formation liée aux métiers du tourisme est un plus.

Conditions

Trilingue (français, allemand, anglais).

Titulaire du permis B.

Lieu de travail : ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Date d'embauche : 1^{er} mai 2022.

Durée : 8 mois (remplacement de congés de maternité) – 28 h

Travail du mardi au samedi (sauf mercredi).

Travail certains dimanches en haute saison.

Heures du dimanches et des jours fériés majorées.

Renouvellement possible à l'issue des 8 mois.

Salaire : selon profil et en accord avec la CC des organismes de tourisme.

Candidature (CV & lettre de motivation) à l'attention de Céline Gerber, directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Saverne avant le 31 mars 2022.

@ : celine@tourisme-saverne.fr